

Se souvenir peut provoquer l'oubli : de la mémoire verbale aux témoignages oculaires

Frank Arnould

INIST-CNRS

frank.arnould@inist.fr

Publié le 23 avril 2007

<http://psychotemoins.inist.fr/?Se-souvenir-peut-susciter-l-oubli>

Résumé : *Interroger un témoin sur certains aspects d'un délit peut inhiber les souvenirs des autres éléments qui n'ont pas fait l'objet de questions. Le point sur la recherche.*

Mots-clés : *Témoignage oculaire, Mémoire, Oubli induit par la récupération, Inhibition, Interférence, Emotion, Suggestibilité, Information trompeuse, Abus sexuel, Amnésie traumatique*

Témoigner, c'est se souvenir. La mémoire joue donc un rôle central dans les situations de témoignage, avec ses forces mais aussi ses faiblesses (Schacter, 2003). L'oubli, en particulier, est un phénomène embarrassant puisque le témoin n'est pas en mesure de se remémorer des informations importantes susceptibles de faire progresser l'enquête.

Depuis les premiers travaux expérimentaux sur la mémoire publiés en 1885 par Hermann Ebbinghaus, l'oubli est un objet d'étude constant de la psychologie. Quelles en sont les causes ? La réponse n'est pas univoque, on s'en doute. Les sources d'oubli sont multiples. L'une d'entre elles est plutôt étonnante. Etrangement, le fait de se remémorer sélectivement certains aspects d'un événement peut bloquer le souvenir des autres aspects associés. Le souvenir peut donc susciter l'oubli.

Cette forme d'oubli pourrait avoir des conséquences fâcheuses lorsqu'il s'agit de recueillir un témoignage. Elle suggère qu'un témoin interrogé tout d'abord sur certains aspects d'un délit aurait ultérieurement plus de difficultés à se souvenir des autres aspects qui n'ont pas fait l'objet de questions au cours du premier entretien ! Des enquêteurs sont souvent conduits à interroger à nouveau un témoin pour obtenir des informations nouvelles auxquelles ils n'avaient pas pensé d'emblée. Ce phénomène d'oubli risque donc d'être plus fréquent qu'on ne le croit.

Comment analyser cette forme particulière d'affaiblissement des souvenirs ? Les chercheurs Michael Anderson, Robert et Elizabeth Bjork (Anderson, Bjork, & Bjork, 1994) ont mis au point un paradigme expérimental pour étudier ce type d'oubli dans la mémoire verbale à long terme. L'expérience se déroule en quatre étapes (voir Encart 1, p. 2, pour un résumé de la procédure). Dans un premier temps, les participants étudient des paires de mots constituées chacune du nom et d'un exemplaire d'une catégorie sémantique (exemple : Fruits – Orange, Fruits – Pomme, Boissons – Whisky). Huit catégories avec chacune six exemplaires sont utilisées dans l'expérience. Après la phase d'étude, on demande aux sujets de se souvenir d'une partie des exemplaires de certaines catégories. On leur présente ainsi le nom de la catégorie et les

Encart 1

Les quatre phases du paradigme de l'oubli induit par la récupération (Anderson et al. 1994).

- Phase d'étude
- Phase de récupération sélective
- Tâche de distraction
- Rappel indicé total

deux premières lettres de l'exemplaire (Fruits – Or ____). Les sujets ont l'occasion au cours du test de se souvenir à trois reprises de chaque paire. L'opportunité leur est donc donnée de pratiquer plusieurs fois la récupération en mémoire de certains mots issus d'une partie seulement des catégories étudiées. Vingt minutes après la fin de cette tâche, période pendant laquelle ils effectuent une tâche de distraction, les participants sont invités à se remémorer l'ensemble des mots étudiés, le nom de la catégorie servant toujours d'indice.

Le rappel final concerne donc trois types d'exemplaires : ceux revus dans les catégories pratiquées (Cp) dans la deuxième phase de l'expérience (mots Cp+, par exemple, Orange), ceux associés aux catégories pratiquées mais n'ayant pas bénéficié d'essais supplémentaires de récupération (Cp-, par exemple, Pomme), et enfin ceux associés aux catégories présentées une seule fois au moment de l'étude (Ncp, par exemple, Whisky de la catégorie Boissons). Les sujets se souviennent beaucoup mieux des mots des catégories Cp+ (Orange) que des mots Ncp (Whisky). Ces derniers sont encore mieux rappelés que les mots Cp- (Pomme). Les mots Cp+ bénéficient donc d'un effet d'hypermnésie (la pratique supplémentaire améliore leur mémoire) et les souvenirs des mots Cp- sont inhibés par le rappel des exemplaires Cp+.

Pour résumer, la récupération sélective d'informations au moyen d'un indice (ici, le

nom de la catégorie) de certains souvenirs a inhibé les autres souvenirs associés. Anderson, Bjork et Bjork (1994) ont appelé ce phénomène l'**oubli induit par la récupération** (*Retrieval-induced forgetting*). En quelque sorte, pour récupérer une information à partir d'un indice (par exemple, retrouver Orange à partir de Fruits), plusieurs représentations sont activées en mémoire (Orange, Pomme, Banane) et sont en compétition. Pour sélectionner celle qui correspond à la réponse adéquate (Orange), les autres sont inhibées et deviennent alors inaccessibles.

On pourrait arguer que l'inhibition¹ n'est pas le mécanisme responsable de l'oubli induit par la récupération. D'autres explications sont effectivement envisageables. Cependant, des résultats expérimentaux écartent ces solutions alternatives (voir Anderson, 2003 et Levy & Anderson, 2002, pour une synthèse et une discussion des travaux sur l'oubli induit par la récupération et de ses propriétés spécifiques).

A y regarder de plus près, on peut facilement constater un parallèle entre les différentes phases du paradigme de l'oubli induit par la récupération et une situation de témoignage (voir Encart 2, p. 3). La procédure a alors été adaptée par les psychologues John Shaw, Robert Bjork et Allison Handal afin d'étudier en laboratoire ce phénomène chez des témoins (Shaw, Bjork, & Handal, 1995). Les participants doivent imaginer avoir participé à une fête et au moment de partir, s'apercevoir que leur portefeuille n'est plus dans la poche de leur veste. On leur projette alors des diapositives montrant la chambre d'étudiant dans laquelle se trouvait celle-ci. Il leur est demandé de porter toute leur attention sur le contenu des diapositives afin d'être en mesure d'aider un policier. Les témoins sont ensuite interrogés, par exemple, seulement sur certains sweat-shirts présents dans la pièce. Aucune question n'est posée concernant des livres

¹ Il faut comprendre ici l'inhibition comme un processus qui met fin à l'activation des souvenirs, tout en continuant à les maintenir dans ce nouvel état. Michael Anderson utilise également le terme de suppression.

scolaires. Les résultats sont similaires à ceux obtenus par Anderson et al. (1994) pour la mémoire verbale. Par rapport au rappel des manuels scolaires (items Ncp), les témoins se souviennent mieux des sweat-shirts rappelés au cours du premier entretien (hypermnésie pour les items Cp+) et moins bien des autres (oubli induit par la récupération pour les items Cp-).

Deux expériences publiées par Malcolm MacLeod montrent que l'oubli induit par la récupération se manifeste également lorsque les témoins doivent se remémorer les objets dérobés dans deux maisons, ou encore les détails descriptifs de deux femmes suspectées avoir collecté frauduleusement de l'argent en faisant du porte à porte (MacLeod, 2002).

Les résultats publiés par Karl-Heinz Bäuml et Cristof Kubhander en 2007 suggèrent que l'état affectif des participants, provoqué juste avant la deuxième phase du paradigme d'Anderson et al. (1994), module l'oubli induit par la récupération. Il se manifeste chez les sujets d'humeur positive ou neutre. Par contre, la pratique supplémentaire sélective n'a pas inhibé les autres souvenirs associés chez les participants d'humeur négative. Comment expliquer ce constat ? Les émotions influencent la façon dont sont traitées les informations (Bless, Clore, Schwarz, Golisano, Rabe & Wölk, 1996 ; Hunt & McDaniel, 1991 ; Isen & Daubman, 1984 ; Storbeck & Clore, 2005). Lorsque les personnes sont d'humeur positive, elles vont activer pendant la phase de pratique de la récupération le souvenir de l'information recherchée (Orange) ainsi que des souvenirs associés (Pomme, Banane). Le traitement est dit relationnel. Ces représentations associées sont inhibées afin de sélectionner l'information désirée. Les personnes d'humeur négative abordent la pratique de la récupération d'une manière différente. L'analyse des qualités et

Encart 2
Comparaison entre le paradigme de l'oubli induit par la récupération et le témoignage

Paradigme de l'oubli induit par la récupération	Situation de témoignage
Phase d'étude	Délict auquel assiste le témoin ou que subit une victime
Phase de récupération sélective	Entretien sélectif sur certains aspects du délict
Rappel total	Entretien où de nouvelles facettes du délict font l'objet de questions

des propriétés distinctives des événements est préférée et non leurs relations. Le traitement est dit spécifique aux items. Autrement dit, les souvenirs qui pourraient jouer un rôle d'interférence ne sont pas sollicités et n'auront donc pas besoin d'être inhibés. En conséquence, ils ne sont pas oubliés².

L'humeur positive et l'humeur neutre pourraient donc avoir un effet pervers lorsque des personnes témoignent au cours d'entretiens successifs : elles favoriseraient l'oubli de certaines informations ! Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des conséquences néfastes de ces états affectifs sur la mémoire ont été constatés. Par exemple, les personnes de bonne humeur génèrent un plus grand nombre de faux souvenirs et intègrent plus facilement des suggestions dans leur mémoire que les personnes de mauvaise humeur (Forgas, Laham & Vargas, 2005 ; Storbeck & Clore, 2005).

Pour les chercheurs Jo Saunders et Malcolm MacLeod, le mécanisme de l'oubli induit par la

² On remarquera qu'une humeur neutre provoque également l'oubli induit par la récupération. Bäuml et Kubhander (2007), avancent plusieurs explications pour ce résultat. En particulier, il est souvent problématique d'établir un état affectif neutre réel. Des travaux antérieurs indiquent qu'une humeur neutre suscite souvent des traitements identiques à ceux provoqués par une humeur positive.

récupération serait un bon candidat pour tenter une approche nouvelle de l'effet suggestif des informations trompeuses sur le témoignage (Saunders & MacLeod, 2002). Cet effet bien connu de la psychologie des témoignages (Loftus, 1997) montre que des témoins peuvent intégrer dans leurs souvenirs d'un délit des informations erronées qui leur sont communiquées par ailleurs (un autre témoin, un policier, un article de journal...). Dans leur étude, les témoins se sont révélés être plus enclins à intégrer ces informations suggestives à propos d'aspects critiques d'un délit inhibés au cours d'une procédure d'oubli induit par la récupération. Autrement dit, les témoins acceptent plus volontiers des suggestions sur des aspects d'un crime dont les souvenirs ont été affaiblis par inhibition. Les auteurs constatent qu'un délai de 24 heures séparant la phase de récupération sélective du test final ne produit ni l'oubli induit par la récupération ni l'effet des informations trompeuses. Ces deux phénomènes apparaissent, par contre, lorsque les étapes du paradigme sont réalisées au cours de la même session expérimentale, mais aussi après un délai de 24 heures entre l'étude initiale et la phase de pratique supplémentaire sélective. Cela indique que l'oubli induit par la récupération n'est pas inéluctable et qu'il est transitoire, pour certaines informations tout au moins. D'ailleurs, certaines situations étudiées en laboratoire montrent que l'oubli n'est pas une conséquence obligée de la pratique de la récupération sélective (voir Levy & Anderson, pour une synthèse).

Pour Michael Anderson, l'oubli induit par la récupération pourrait renouveler la façon dont on analyse les cas d'amnésies d'abus sexuels subis pendant l'enfance (Anderson, 2001). En particulier, il permettrait de mieux comprendre pourquoi ces amnésies sont plus souvent constatées lorsque les abus ont été perpétrés par un membre de la famille ou un proche plutôt que par un étranger. En effet, la victime doit continuer à vivre régulièrement avec un proche qui a abusé d'elle. Le rappel sélectif de

leurs relations positives serait un moyen d'adaptation à la situation, mais en inhibant et en oubliant les épisodes de sévices sexuels. L'approche est originale et attrayante mais, pour l'heure, elle reste essentiellement spéculative. Par ailleurs, la réalité du contenu des souvenirs d'abus sexuels infantiles retrouvés après une période d'amnésie fait l'objet de controverses (voir, par exemple, Brédart, 2004 ; Loftus & Davis, 2006). De plus, des auteurs, comme le psychologue Richard McNally, contestent l'idée que l'oubli des abus sexuels soient plus fréquents lorsqu'un proche est impliqué. Il s'agirait d'une idée populaire dont les confirmations empiriques sont maigres (McNally, 2003).

Au final, le phénomène d'oubli induit par la récupération peut devenir un modèle de certaines difficultés rencontrée par les personnes devant témoigner. L'incapacité à se souvenir de certaines facettes d'un délit lors d'entretiens répétés, l'effet suggestif d'informations erronées sur le témoignage peuvent être expliqués, dans certains cas, par cette forme particulière d'oubli. On peut même envisager des extensions possibles de ce phénomène, par exemple, aux situations d'interrogatoire d'un suspect.

En tout cas, les travaux qui viennent d'être présentés illustrent parfaitement les enrichissements mutuels qui sont possibles entre la recherche fondamentale en psychologie et les préoccupations pratiques et concrètes des témoignages en justice.

Références :

- Anderson, M.C. (2003). Rethinking interference theory: Executive control and the mechanisms of forgetting. *Journal of Memory and Language*, 49, 415-445.
- Anderson, M. C., Bjork, R. A., & Bjork, E. L. (1994). Remembering can cause forgetting: Retrieval dynamics in long-term memory. *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 20, 1063-1087.
- Anderson, M.C. (2001). Active forgetting: Evidence for functional inhibition as a source of memory failure. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 4, 185-210.
- Bäuml, K.H., & Kuhbandner, C. (2007). Remembering can cause forgetting, but not in negative moods. *Psychological Science*, 18, 111-115.
- Brédart, S. (2004). La récupération de souvenirs d'abus sexuels infantiles chez l'adulte. In S. Brédart & van der Linden, M. (Eds.). *Souvenirs récupérés, souvenirs oubliés et faux souvenirs* (pp. 13-46). Marseille: Solal.
- Ebbinghaus, H. *Über das Gedächtnis: Untersuchungen zur experimentellen Psychologie*. Leipzig: Duncker & Humblot.
- Forgas, J.P., Laham, S.M., & Vargas, P.T. (2005). Mood effects on eyewitness memory : Affective influences on susceptibility to misinformation. *Journal of Experimental Social Psychology*, 41, 574-588.
- Hunt, R.R., & McDaniel, M.A. (1993). The enigma of organization and distinctiveness. *Journal of Memory and Language*, 32, 421-445.
- Isen, A.M., & Daubman, K.A. (1984). The influence of affect on categorization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 47, 1206-1217.
- Levy, B.J., & Anderson, M.C. (2002). Inhibitory processes and the control of memory retrieval. *Trends in Cognitive Sciences*, 6, 299-305.
- Loftus, E.L. (1997). Les faux souvenirs. *Pour la science*, 242, 34-39.
- Loftus, E.F, & Davis, D. (2006). Recovered memories. *Annual Review of Clinical Psychology*, 2, 469-498.
- MacLeod, M. (2002). Retrieval-induced forgetting in eyewitness memory: Forgetting as a consequence of remembering. *Applied Cognitive Psychology*, 16, 135-149.
- McNally, R.J. (2003). *Remembering trauma*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Saunders, J., & MacLeod, M. (2002). New evidence on the suggestibility of memory: The role of retrieval-induced forgetting in misinformation effect. *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 8, 127-142.
- Schacter, D. L. (2003). *Science de la mémoire. Oublier et se souvenir*. Paris: Odile Jacob.
- Shaw, J. S., Bjork, R. A., & Handal, A. (1995). Retrieval-induced forgetting in an eyewitness-memory paradigm. *Psychonomic Bulletin & Review*, 2, 249-253.
- Storbeck, J., & Clore, G.L. (2005). With sadness comes accuracy; with happiness, false memory. *Psychological Science*, 16, 785-791.

Site Web :

[Memory Control Lab \(Michael C. Anderson\) – University of Oregon \(Etats-Unis\)](#)